



MOTION

Au Directeur du SIAé
Directeur d'établissement
FNTE
Drh-md

Messieurs,

En 2016, vous avez troqué les bordereaux de salaire des personnels à statut ouvrier, indexés sur la métallurgie parisienne contre la création des groupes sommitaux. Pourtant, les différents taux d'avancement, maintes fois rabetés depuis, ne permettent aucunement aux salariés de se projeter dans un déroulement de carrière décent allant du GRVI au GR HCD et du TSO4 au TSO7. Une réunion sur les besoins en septembre n'a pour seul but que de mettre une ligne de plus au « dialogue social » sans qu'il y ait de prise en compte des revendications des représentants du personnel.

Dans la réalité, vous n'avez de cesse que de vouloir faire des économies sur le dos des salariés reliquataires qui ne seront pas nommés en 2025, des lauréats nommés au plus tard au 31 mars et des postes supplémentaires de GRVII, financés en 2024, toujours pas validés. En bref, sur le dos de tous les agents car l'avancement des uns conditionnent l'avancement des autres !

Si vous voulez faire des économies, ce n'est pas aux agents d'en subir les conséquences !!

Cette politique sociale désastreuse risque de voir nos compétences s'enfuir vers d'autres horizons et ce ne sont pas les GT attractivité et fidélisation qui permettront de les retenir sans réelle volonté de changements de votre part.

La CGT et les personnels rassemblés, vous demandent

- La nomination de tous les reliquataires à l'année N+1
- Des postes supplémentaires selon les besoins des établissements
- La nomination des lauréats au 1^{er} janvier de l'année de passage

Clermont Ferrand, le 13/02/2025